

Elitisme républicain et Eglise catholique A bas la doctrine satanique de l'égalité

Michel Delord

*
* *

Elitisme républicain

A bas l'égalitarisme des corps ... et des âmes ?

Pie X : La société humaine, telle que Dieu l'a établie, est composée d'éléments inégaux

Alliance du sabre athée et du goupillon des missions

page 1

page 1

page 2

page 3

*
* *

Elitisme républicain¹

Socialement, le mouvement laïc républicain - de droite ou de gauche - se réclame le plus souvent de l'élitisme et en particulier de l'élitisme républicain.

Il en a tout à fait le droit. Mais comme il se présente également comme un défenseur de la langue française, et conspué comme totalitaires ceux qui changent le sens des mots, il est légitime de lui faire remarquer que la définition d'élitisme comprend toujours une connotation péjorative qui signifie que l'on favorise l'élite au détriment des autres personnes.

Dans le Robert méthodique, on trouve *élitiste* : Qui tend à favoriser les élites au détriment des autres personnes.

Et dans le TLFi : *élitisme* : substantif, masculin, péjoratif. Politique qui vise avant tout à former et à sélectionner une élite intellectuelle.

Riche de cette définition, nous pouvons donc dire que l'*élitisme républicain* est la *forme républicaine de la politique qui tend à favoriser les élites au détriment des autres personnes*. Les républicains ne sont pas du tout d'accord avec cette affirmation. Ils ne voudraient pas que l'élitisme appelé par ailleurs *ascenseur social* soit, *par définition*, antidémocratique. Laissons donc le républicain pris dans la tenaille des douleurs républicaines (Tu fais mal à mon Académie) et des tendances à la subversion totalitaire de la langue dénoncée par Georges Orwell.

Et pendant ce temps, les victimes de cette politique doivent donc être particulièrement satisfaites du fait qu'elle soit républicaine et donc, *a priori* dans le langage progressiste, non réactionnaire. On suppose qu'une telle option rendra ainsi la discrimination plus supportable de la même manière que la misère est, paraît-il, moins pénible au soleil.

A bas l'égalitarisme des corps ... et des âmes ?

Mais ce n'est pas tout et ce même laïque républicain, soupçonné d'antidémocratie par sa défense de l'élitisme, récidive. En effet alors que nous vivons dans un monde dans lequel les différences sociales et économiques s'accroissent, le danger principal n'est pas pour lui la croissance des inégalités mais ... l'égalitarisme².

¹ Vous trouverez aux adresses suivantes les éléments d'un débat sur l'élitisme républicain tenu sur le blog Bonnet d'âne de Jean-Paul Brighelli :

Position du problème <http://michel.delord.free.fr/elitism-rep.pdf>

Débat sur la question de l'élitisme républicain : <http://michel.delord.free.fr/blogjpb-debat-ELITISME.pdf>

² C'est évident puisque l'on vit sur une planète où les 16% des plus riches possèdent 80% de la richesse mondiale tandis que les 16% des plus pauvres en possèdent 5%, c'est-à-dire un rapport de 1 à 16.

On peut observer les contorsions intellectuelles du républicanisme dans une interview donnée par le très républicain et très athée Jean-Paul Brighelli à la très catholique revue *La Nef*

La Nef – Pourquoi défendez-vous l'élitisme des classes préparatoires ?

Jean-Paul Brighelli – Élitisme est devenu un gros mot, depuis que de petits esprits, qui ont décidé qu'égalité devait être remplacée par égalitarisme. Parce que l'égalité est la base même d'un élitisme bien compris. Et que l'égalitarisme, qui prétend abolir les différences de distinction ou de mérite, a permis, en trente ans de domination institutionnelle, d'accroître les injustices et les discriminations qu'il prétendait dénoncer. Le paradoxe de l'égalitarisme, c'est qu'il engendre bien plus d'inégalités que l'élitisme le plus sévère.

Inutile pour autant de se cacher derrière son petit doigt. Le système scolaire des trente glorieuses était élitiste et féroce – parce qu'il existait, en pleine reconstruction, une masse de débouchés pour toute la classe intermédiaire, entre les titulaires du certificat d'études et les lauréats de l'X. Technologie et crise aidant, ce n'est plus vrai – et l'élitisme bien compris aujourd'hui doit être un élitisme d'ouverture : des exigences accordées aux mérites. Mais sans cadeau, sans « discrimination positive », l'autre nom d'un « racisme positif » qui est la face noire de l'égalitarisme forcé.

Source : La Nef N°225 d'Avril 2011

Cette interview par la Nef sans la moindre critique peut surprendre puisque le catholicisme peut passer pour un suppôt de l'égalitarisme. C'est du moins ce que prétendent divers courants politiques parmi lesquels je citerai la Nouvelle Droite. Lorsque Alain de Benoist s'opposant à la « négation de la diversité » écrit « *L'égalitarisme tend à l'unique. Le christianisme ne connaît qu'un seul Dieu* »³, il rapporte bien l'égalitarisme du christianisme à une position fondamentale de celui-ci, quelle qu'en soit sa tendance.

Pie X : La société humaine, telle que Dieu l'a établie, est composée d'éléments inégaux

Qu'en est-il ? La Nouvelle Droite me semble assez injuste par rapport à l'Eglise catholique qui n'est pas ce suppôt de l'égalitarisme qu'elle veut nous présenter. Il suffit pour s'en convaincre de lire les premières « Règles fondamentales » d'un texte lui-même fondamental de l'Eglise catholique de 1903, le *motu proprio* de Pie X intitulé *Fin dalla prima – Sur l'action populaire chrétienne*.

Un *motu proprio* – littéralement *De son propre chef* – est un acte législatif pris et promulgué par le Pape, agissant de sa propre initiative, en pleine connaissance de cause et non pour répondre à une sollicitation. Cet acte équivaut à un décret qui précise des règles d'administration et d'organisation dans l'Eglise⁴.

Et ce *Motu proprio* particulier de Pie X est fondamental parce qu'il s'agit d'un résumé, en quatre paragraphes et dix-neuf thèses numérotées de I à XIX, de ce que l'on appelle la doctrine sociale de l'Eglise telle qu'elle avait été établi par Léon XIII et notamment mais pas seulement dans l'encyclique *Rerum novarum*.

Or la première thèse du premier chapitre de ce *motu proprio*, chapitre intitulé « Règles fondamentales », lave immédiatement l'Eglise catholique de tout soupçon de péché d'égalitarisme :

I— La société humaine, telle que Dieu l'a établie, est composée d'éléments inégaux, de même que sont inégaux les membres du corps humain ; les rendre tous égaux est impossible et serait la destruction de la société elle-même.

Et la thèse III précise

III. — En conséquence, il est conforme à l'ordre établi par Dieu qu'il y ait dans la société humaine des princes et des sujets, des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des nobles et des plébéiens, qui, tous unis par un lien d'amour, doivent s'aider réciproquement à atteindre leur fin dernière dans le ciel, et, sur la terre, leur bien-être matériel et moral.

³ Alain de Benoist, *Vu de droite : anthologie critique des idées contemporaines*, Edition du labyrinthe, 2001. Page 364.

⁴ <http://www.eglise.catholique.fr/ressources-annuaires/lexique/definition.html?lexiqueID=77>

Pour ceux qui sont intéressés par une étude plus approfondie de ce *motu proprio*, jamais critiqué à ma connaissance par l'église catholique, on peut lire le très intéressant *Pie X et le socialisme*, article d'Alphonse Aulard datant de 1904⁵. Il n'est pas inutile non plus de lire les principales encycliques sociales de l'Eglise qui sont fort instructives⁶.

Il est donc clair que les très souvent tonitruantes organisations anticléricales qui se réclament de l'élitisme républicain ont, qu'elles le veuillent ou non, au moins un point commun avec l'église, point commun considéré comme fondamental par cette dernière, la critique de l'égalitarisme et le refus de l'égalité.

Alliance du sabre athée et du goupillon des missions

Cette convergence sur un thème fondamental entre Église catholique et mouvement laïc républicain est-elle surprenante ? Pas du tout et encore moins à l'époque de Léon XIII (1878-1903) et saint Pie X (1903-1914), c'est-à-dire au début de la III^{ème} République.

Il existe *peut-être* une opposition tranchée entre les organisations laïques et l'Eglise à propos de la situation de l'école, de la laïcité en métropole mais il existe une forte convergence – *un front national ?* - entre le sabre laïc et le goupillon catholique dans les colonies et cette convergence a bien pour base la reconnaissance de l'inégalité entre le colon et le colonisé. La véritable question n'est donc pas de mettre en avant l'opposition ressassée entre l'Église et le mouvement républicain et radical - même si « elle marche » c'est-à-dire produit en France un réflexe pavlovien national - mais bien au contraire de comprendre comment les formes et les contenus cette opposition ont entre autres pour fonction de cacher la convergence entre la République coloniale et l'Eglise des missions.

Et l'on comprend ainsi pourquoi dans une lettre adressée au président Grévy et non destinée à être publique, le pape Léon XIII n'avait pas tort, au nom des services rendus à la République, de trouver injuste l'attitude de la France républicaine par rapport au clergé catholique qui, dit-il justement, « *s'est toujours efforcé par des actes de sacrifice et de véritable patriotisme de rehausser le nom et la gloire de la nation tant sur le territoire de la patrie que dans les contrées lointaines.* »⁷

Cabanac, le 23 septembre 2011
Michel Delord

Lire la suite : « *Elitisme républicain et promotion par l'école. Faut-il réparer l'ascenseur social ?* » http://michel.delord.free.fr/elitism+_ascenseur.pdf

⁵ Alphonse Aulard, *Pie X et le socialisme*, La Dépêche du Midi, janvier 1904.

<http://michel.delord.free.fr/aulard-piex-soc.pdf>

L'article d'Alphonse Aulard est suivi de l'intégralité du *motu proprio* - *Sur l'action populaire chrétienne* - qu'il critique.

⁶ Ces encycliques sociales sont disponibles sur Internet mais de manière dispersée. Je les ai regroupées ainsi que d'autres textes sur l'école et la politique sociale de l'Eglise catholique dans le recueil « *Quelques encycliques sociales et autres textes ... et plus si nécessaire* » soit cent dix-huit pages disponibles à l'adresse <http://michel.delord.free.fr/ency-soc.pdf>

Tables matières

1878 - Léon XIII : QUOD APOSTOLICI MUNERIS

1891 - Léon XIII : RERUM NOVARUM

1901 - Léon XIII : GRAVES DE COMMUNI RE

1903 - Pie X : FIN DALLA PRIMA

1931 - Pie XI : QUADRAGESIMO ANNO

1981 - Jean-Paul II : LABOREM EXERCENS

et

1929 - Pie XI : DIVINI ILLIUS MAGISTRI

1864 - Pie IX : SYLLABUS

⁷ Lettre de Léon XIII au Président Grévy, 12 Juin 1883. Lettre « privée et de nature confidentielle » (Jules Ferry). Archives des Affaires Etrangères, Série : Mémoires et Documents. Rome. 1865-1883, Vol. 125.

Version traduite tirée des annexes de Pierre Chevallier, *La séparation de l'église et de l'école : Jules Ferry et Léon XIII*, Fayard, 1981.

Première publication sur internet : <http://michel.delord.free.fr/leonxiii-grevy1883.pdf>